

PROCÈS VERBAL COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2017

Le 7 NOVEMBRE 2017, le Conseil Municipal de la commune de Casson, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe EUZENAT, le Maire

Éléments présents : MM Philippe EUZENAT, Arnaud DOUSSET, Jérôme GINESTET, David HÉMON, Jean-Philippe ROUSSEL, Yves JALLAIS, Franck LEGAL, conseillers municipaux.
Mesdames, Ségoïen BRIAND, Céline COITIN, Françoise BRASSIER, Amélie BOSSIS, Danièle DUSSILLOS, Claudia HOUSSAIS conseillères municipales.

Éléments absents : Maryvonne GILLOT (procuration à Françoise BRASSIER)

Secrétaire de séance : M. David HÉMON

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal, procède à l'appel des présents et constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

1. BÂTIMENT – PRÉSENTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
2. RESSOURCES HUMAINES – COMPLÉMENT A LA MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP
3. RESSOURCES HUMAINES – RECRUTEMENT ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ
4. FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°2
5. FINANCES – SUPPRESSION DE LA RÉGIE D'AVANCE
6. FINANCES – PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSIONS DES ELUS
7. ENFANCE-JEUNESSE - HALTE D'ENFANTS – SUBVENTION 2017
8. ASSOCIATION – CONVENTION POUR L'UTILISATION DE LA SCÈNE MOBILE
9. INTERCOMMUNALITÉ – MODIFICATIONS STATUTAIRES
10. INTERCOMMUNALITÉ – DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE
11. QUESTIONS DIVERSES

1. BÂTIMENT – PRÉSENTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Monsieur le Maire lit le bordereau de délibération.

La Commune a subi une augmentation conséquente de sa population depuis ces 3 dernières décennies. La diversité et la charge dans les missions des agents des services techniques a évolué en conséquence. En effet, les locaux actuels des services techniques sont sous-dimensionnés et ne sont plus adaptés aux besoins du service. De plus, ils ne répondent plus aux normes d'hygiène et de sécurité soumis au Code du Travail. La construction d'un centre technique municipal est une nécessité pour améliorer et adapter les conditions de travail des agents techniques en termes de locaux et de stockages suffisants et répondant aux normes.

Le Conseil municipal du 18 octobre 2016 a décidé l'acquisition de la parcelle de 3132 m² située dans l'extension du parc d'activités des Ardillaux, rue Paul SALMON.

Une étude de programmation a été menée avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Loire Atlantique. Le montant estimatif des travaux avait été évalué à 500 000€. Une étude approfondie (phase avant-projet) est actuellement menée par le cabinet d'architecture GALLET. L'estimation prévisionnelle de l'opération s'élève à 596 000€ H.T., valeur octobre 2017.



20171107_CM_CR.pdf
(.PDF, 664Ko)

▾ Télécharger



☰ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Casson

3 rue de la Mairie
44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h